

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF8

AMENDEMENT

présenté par
M. Le Fur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.</p>
